



S'engager pour gagner

Les résultats de l'enquête "Engagement de Progrès" 1999 menée auprès des adhérents de la Chambre Syndicale font apparaître une progression sensible des taux de réponse (+ 15 %)

et une amélioration des performances par rapport à 1998.

L'analyse de ces résultats montre que les signataires de l'Engagement de Progrès obtiennent de meilleurs résultats dans le domaine des accidents de travail, qu'ils sont plus nombreux à être certifiés ISO 9000 et communiquent davantage que ceux qui n'ont pas souscrit à cette charte professionnelle. Ces tendances qui émergeaient déjà en 1998 sont largement confirmées en 1999.

Des disparités accentuées

En moyenne, les signataires, il est vrai, qui ont des établissements plus importants (plus de 200 salariés) que les non-signataires, obtiennent des taux de fréquence et de gravité nettement meilleurs : 4,6 et 0,15 contre 17,3 et 0,47 respectivement.

Dans le domaine de la qualité, l'ensemble de nos adhérents ont des exigences élevées. Ils sont nombreux à être certifiés ISO 9000. Mais les entreprises signataires précèdent largement les non-signataires : plus de 75 % de certifiées contre 40 % pour les autres.

Enfin, les signataires mettent en œuvre une stratégie plus soutenue de communication en organisant plus fréquemment des journées portes ouvertes, en publiant des rapports environnementaux et

surtout en participant à des Comités Locaux d'Information.

Des progrès mais à quel prix !

Bien que l'Île de France ne puisse rendre compte des efforts réalisés par la profession du fait de la faible proportion de sites industriels, la part d'engagement et les progrès méritent d'être soulignés. Que ce soit dans le domaine de l'eau ou de l'air, les sites de la chimie ont encore abaissé les quantités émises dans le milieu naturel. Le souci de préserver l'environnement est au premier plan : les 173 sites interrogés ont dépensé 316 millions de francs pour préserver leur environnement, aussi bien en coûts de fonctionnement qu'en investissements (+ 5 % par rapport à 1998). C'est une somme considérable et l'on peut probablement s'interroger sur le rapport coûts/bénéfices que l'on atteint pour certains investissements afin de répondre aux exigences réglementaires. Le poids de la TGAP et bientôt la nouvelle loi sur l'eau ne feront rien pour encourager les entreprises à poursuivre leurs efforts. Dans le domaine des déchets, on note une amélioration significative du niveau de valorisation des déchets dangereux qui dépasse maintenant les 95 %. Dans les transports, on observe également une progression. 23 % des quantités transportées sont acheminées par voies ferrées contre 20 % en 1998, cependant en Île de France le transport par la route reste toujours majoritaire (76 %). Ces grandes tendances mettent en évidence les nouveaux progrès réalisés par l'industrie chimique en Île de France. Le détail de ces résultats sera diffusé le 12 octobre lors de la journée annuelle de la Chambre Syndicale. Vous pouvez encore vous y inscrire.

Contact : Robert-Louis Olivier
au 01 46 53 11 88

brèves

■ Les aides à l'environnement

Le 19 octobre 2000, de 14 h à 17 h 30, dans le cadre du salon Pollutec 2000 à Lyon Eurexpo, Jacques Salamitou, Président d'Afinège et Chantal Richardeau, animatrice du service Environnement j'écoute® organisent une conférence plénière sous la Présidence de Jean Bizet, Sénateur, Rapporteur du budget environnement au Sénat.

Pour permettre aux entreprises d'élaborer une stratégie de développement des technologies environnementales innovantes cette conférence leur présentera les organismes susceptibles d'apporter conseils, aides, appui et assistance aux directions générales, R & D, techniques et à tous ceux qui veulent se doter des moyens de créer une entreprise innovante, qu'il s'agisse de grands groupes ou de PME-PMI, créateurs techniques ou inventeurs

Les conférenciers s'attacheront à décrire de façon pragmatique les aides financières spécifiques encourageant la compétitivité et les investissements novateurs en matière d'environnement ou encourageant les choix de technologies ou productions nouvelles, les mieux adaptées à l'environnement.

Contact : Annick Turpault,
Miller Freeman
Tel 01 47 56 52 01
Fax 01 47 56 21 40
ou annick_turpault@unmf.fr

■ "17-19 Environnement"

Deux réunions organisées par AFINEGE auront lieu au cours du 4ème trimestre à la CSIC Ile de France :

- le 16 octobre à 17 h : "La directive SEVESO II" animée par Christian Pelligand, Adjoint au chef du service environnement de la DRIRE Idéf.

- le 15 novembre à 17 h : "La politique du Conseil Régional Idéf en matière d'environnement" animée par Alain Rist,

Vice-Président du Conseil Régional d'Île de France chargé de l'environnement.

Contact : Robert-Louis Olivier
au 01 46 53 11 88
ou rl.olivier@csic-idf.fr

■ La convention collective nationale des industries chimiques

L'AFPIC Formation organise le 16 novembre 2000 une formation à l'attention des DRH, cadres, collaborateurs ou toute personne appelée à gérer du personnel.

Animation : Le département social de la Chambre Syndicale des Industries Chimiques d'Île de France

Lieu : Paris La Défense (92) à la CSIC Ile de France

Coût H.T. : 2 300 F.

Contact : Sophie Bérard
au 01 47 18 12 02
ou s.berard@afpic.com

■ Rappel : journée annuelle HSE

Cette journée se déroulera le jeudi 12 octobre 2000 au Centre de recherche de Vitry-Alfortville d'Aventis Pharma avec la présence de Laurence de la Ferrière.

Contact : Robert-Louis Olivier
au 01 46 53 11 88
ou rl.olivier@csic-idf.fr

■ AFI 24

Valérie Tauzin, ingénier en agronomie, remplace Sylvie Delemarle en qualité de Conseiller d'Apprentissage auprès des entreprises de la profession.

Contact : Valérie Tauzin
au 01 46 53 12 26
ou v.tauzin@afi24.org

"Le catalyseur", lettre d'information de la Chambre Syndicale des Industries Chimiques d'Île de France, Le Diamant A 92909 Paris La Défense Cedex.
Directeur de la publication :
Gérald LEHMANN : 01 46 53 12 29
Rédacteur en chef :
Gilles le MAIRE : 01 46 53 11 83
Secrétaire de rédaction :
Anne DELARGILLIERE : 01 46 53 11 80
Maquette et réalisation : VEGA

le catalyseur

Lettre d'information de la Chambre Syndicale des Industries Chimiques d'Ile de France - N° 31 - Octobre 2000



Le colloque : "Des besoins en compétences dans les métiers de la chimie, de la biochimie et de la biologie" se déroulera le 24 octobre à la Maison de la Chimie.

Les ateliers chargés de préparer ce colloque se sont mis au travail. Trois réunions sont prévues d'ici là : non seulement le sujet est d'importance mais il y a urgence.

Ceux qui embauchent ou vont devoir embaucher savent aujourd'hui qu'il leur faut convaincre et faire preuve d'innovation dans le choix de voies nouvelles qui s'avèrent néanmoins adaptées aux besoins. Comment être rapide sans manifester la panique habituelle liée à la pénurie ?

Comment éviter de faire cavalier seul en pensant distancer le voisin alors que la globalisation des forces et propositions est indispensable.

Il faut faire le point sur tout ce qui est expérimenté dans les entreprises et les organismes de formation. Il faut échanger, tester les nouveautés, confronter les expériences, analyser les échecs et les réussites et se doter d'outils adaptés.

Le 24 octobre, nous vous offrons ces opportunités : benchmarking, présence au sein des réseaux adéquats, solution à vos problèmes spécifiques et défense collective de vos besoins.

Le 24 octobre, nous contribuerons nombreux à de nouvelles relations écoles-entreprises.

Le capitalisme est-il moral ?

La deuxième Université d'été du MEDEF regroupant 2 000 entrepreneurs a connu un franc succès. Les débats se sont inscrits dans la normalisation du dialogue entre les entreprises et la société civile.

Le débat de clôture animé par Jean Boissonnat sur le thème "le capitalisme est-il moral ?" a réuni Daniel Cohn-Bendit, Alain Deleu, François Ewald, Philippe Herzog, Zaki Laïdi, Frère Samuel : ce fut un véritable bouquet final.

Daniel Cohn-Bendit s'est exclamé "Arrêtons ces débats sur la morale. Ne faisons pas semblant, la morale est le dernier des soucis du capitalisme et c'est très bien ainsi.

Pourquoi avez-vous besoin de vous justifier ? Le capitalisme réussit. Par contre, il fonctionne bien pour les uns, mal pour les autres... Tous les changements fondamentaux du capitalisme pour le rendre plus humain sont venus de la lutte des classes."

Mais Daniel Cohn-Bendit comme Philippe Herzog se sont tus quand frère Samuel a posé le problème : "Le capitalisme c'est le désir d'avoir et le pouvoir d'agir, le plaisir du désir et le plaisir du pouvoir... or le désir et le pouvoir sont dangereux s'ils ne sont pas régulés. Cela explose, cela se transforme en violence, en haine et cela se termine par l'autodestruction des sociétés et des individus."

Le capitalisme a grandi dans le cadre d'une morale simple dans son discours et dans les comportements autorisés, à laquelle tout le monde obéissait. Cette morale a volé en éclats chez nous : pour les moins de 25 ans, la morale, les valeurs ce sont de vieux trucs de vieux, cela ne les concerne pas. Les points de repères d'ailleurs n'existent plus nulle part car le capitalisme mondialiste et ses outils médiatiques ont colonisé toutes les autres cultures faisant perdre à chacun son identité et modifiant la perception de la réalité au point de la virtualiser.

Le problème aujourd'hui n'est pas de savoir si nous sommes moraux ou non, mais si nous sommes humains. Or, notre vocation de consommateur égoïste, notre vision fonctionnalisée de l'autre, sa perception comme limite à notre propre liberté ne peuvent que nous conduire à la solitude. Ce qui est un comble car le capitalisme est fondé sur la capacité de coopérer qui réclame confiance et ren-contre.

Le dernier aspect et non des moindres souligné par Frère Samuel est la non-prise en compte de la fragilité humaine. Hantés par le mythe de la toute puissance que le libéralisme politique et économique ne fait que renforcer, nous ne concevons plus qu'une prise en compte sociale de cette fragilité, ce qui ne peut que déboucher sur son idéologisation.

Frère Samuel s'est déplacé du capitalisme vers ses acteurs : ceux-ci ne peuvent être porteurs d'humanité que par la prise en compte de la fragilité et de l'altérité.

Amour et charité encore et toujours. Les paroles du Christ "relookées" façon Comte Sponville, tel fut Frère Samuel. Record absolu à l'applaudimètre. Qu'elles furent encourageantes ces universités d'été du MEDEF !

Gérald Lehmann
Délégué général

Des besoins en compétences dans les métiers de la chimie, biochimie, biologie

Mardi 24 octobre se tiendra à la Maison de la

Chimie le colloque organisé par la Chambre Syndicale pour apprécier, dans un contexte d'activité soutenue, les besoins quantitatifs et qualitatifs des entreprises des industries chimiques en opérateurs, techniciens, ingénieurs et cadres.

Ce colloque associera dans une réflexion commune les entrepreneurs et les enseignants.

Cinq pistes de réflexions

Dans le cadre de la préparation de cette importante manifestation, s'est tenue le 12 septembre dernier une réunion préparatoire. Celle-ci vit la mise en place de trois groupes de réflexion centrés respectivement pour les premiers sur les opérateurs, le second sur les techniciens et le troisième sur les ingénieurs et cadres. Les participants à ces groupes (30 industriels et 30 enseignants ainsi que les représentants de l'Afpa) ont recensé les questions essentielles devant faire l'objet des débats et des propositions du 24 octobre.

Celles-ci reprenaient cinq pistes de réflexion provenant des propositions pour actions présentées lors de la journée d'étude organisée le 24 mars 1998 par

la Direction de l'Enseignement Supérieur et l'Union des Industries Chimiques :

- Construire en concertation les programmes de formation en fonction des compétences requises par les métiers de la chimie dans les entreprises : le milieu éducatif doit aider les étudiants à s'adapter à un monde qui évolue sans cesse, en particulier il doit leur donner les capacités à innover, l'esprit d'initiative, la réactivité et la culture internationale pour développer rapidement et commercialiser les innovations sur les marchés devenus globaux, l'accent doit être mis sur le fond managérial nécessaire au développement des compétences de tous et le développement de l'esprit d'équipe sans lequel la réussite ne saurait être au rendez-vous.

- Equilibrer l'acquis des connaissances au cours de la vie entre formation initiale, plan d'insertion dans l'entreprise et formation continue :

Pour l'insertion professionnelle, les contrats en alternance par la mobilisation de tous les acteurs et les résultats qui en découlent doivent être développés.

La formation continue, voie privilégiée d'une majorité d'entreprises, qui permet un réel développement professionnel, doit faire l'objet d'une large information en vue de convaincre les jeunes que la poursuite d'études au-delà du raisonnable n'est pas le gage de la meilleure employabilité.

La formation en alternance et la formation continue doivent être au cœur de la coopération entre la profession et le système éducatif.

- Faciliter les partenariats : il faut trouver les moyens d'inciter les professionnels à être présents dans l'enseignement et les enseignants à s'imprégner de la culture de l'entreprise par des stages longs. Il faut faire en sorte dans ce cadre que les enseignants facilitent l'insertion des professionnels et que les professionnels parrainent les enseignants.

- Développer des accords bilatéraux entre les écoles et les universités françaises et étrangères pour bénéficier des meilleures formations pour les élèves et pour attirer les meilleurs étudiants étrangers : l'entreprise, comme cela est le cas dans les pays performants, doit largement s'impliquer dans le processus.

- Mettre en place une structure légère, permanente et réactive de concertation pour suivre et évaluer l'application de ces propositions au plus près possible du terrain.

De l'employabilité aux besoins

L'objectif de ce colloque est de prendre " par le bon bout " ces pistes de réflexion et d'essayer de leur donner un contenu concret en profitant de la situation qui n'a pas été aussi favorable depuis fort longtemps.

En effet il y a quelques mois encore la grande question était " comment faciliter l'employabilité ? " alors qu'aujourd'hui, elle est " comment faire face aux besoins et à tous les niveaux ? ". Comme le disait un responsable emploi d'un grand groupe : " aujourd'hui, c'est moi qui subis les entretiens d'embauche, au cours desquels il me faut convaincre de la qualité de ce que nous proposons : emploi, organisation, climat d'entreprise ! "

Contact et inscription :
Anne Delargillière
au 01 46 53 11 80
ou par e-mail :
a.delargilliere@csic-idf.fr

Emploi : la reprise

Les industries chimiques et en particulier les entreprises de l'Île de France participent à l'embellie générale de la conjoncture.

Au premier semestre de cette année, tous les indicateurs sont au vert dans la plupart des secteurs. En effet, les productions liées directement à la consommation des ménages (pharmacie, parfumerie, entretien...) bénéficient de l'amélioration du pouvoir d'achat, tandis que les produits intermédiaires (chimie fine, peinture, engrais...) sont stimulés par la croissance de la demande des industriels, la baisse des stocks, la bonne tenue des exportations et le renchérissement, par la baisse de l'Euro, des produits importés.

Si cette phase de haute activité a eu des précédents au cours des cinq dernières années, aucune d'entre elles n'avait été assez vive et générale pour entraîner une reprise de l'emploi industriel. Cela semble être aujourd'hui le cas. En effet, même si certaines réductions d'effectifs peuvent être encore observées pour le personnel tertiaire, la reprise de l'embauche, à tout niveau de qualification, est assez sensible pour entraîner une stabilisation, ou même une hausse dans certains secteurs, des effectifs après une longue période de baisse.

Aujourd'hui c'est le manque de main d'œuvre adaptée aux besoins qui domine et rend de plus en plus urgente la recherche de solutions mises en œuvre par la profession en partenariat avec l'Education Nationale.

Recrutement : un enjeu stratégique

Après plusieurs années de forte baisse, le nombre d'emplois industriels n'a plus diminué en France que de 0,7% en 1999. Pour les Industries

Chimiques, on constate même une progression d'environ 0,5%.

Afin de répondre aux besoins de ses adhérents face à cette nouvelle tendance, la Chambre Syndicale des Industries Chimiques diversifie ses services pour faciliter vos recrutements.

Renouer avec l'emploi

La Mission Emploi de la Chambre Syndicale des Industries Chimiques d'Île de France constate le redémarrage de l'emploi dans notre secteur d'activité. En effet, sur les 6 premiers mois de l'année 2000, nous avons enregistré une augmentation de 24 % du nombre d'offres d'emploi communiquées par nos adhérents.

Parallèlement, le nombre de candidatures spontanées qui nous sont adressées connaît une augmentation sensible, mais de moindre importance, de l'ordre de 13%. Si ces deux indicateurs s'inscrivent dans la durée, des tensions risquent d'apparaître sur le marché de l'emploi, se traduisant, pour les entreprises, par des difficultés croissantes à trouver les profils dont ils ont besoin.

Une aide pour vos recrutements

La Mission Emploi créée depuis juillet 1998, a perfectionné

plusieurs outils d'aide au recrutement dans les filières chimie, biochimie, biologie et ressources humaines.

- Trouver les bons candidats

Elle assure la parution bi-mensuelle de la "circulaire emploi" qui présente, sous forme de mini CV, la compilation des candidatures spontanées qui nous sont adressées. Cette circulaire vous parvient par courrier et est également consultable sur le site de la Chambre : csic-idf.fr, en sélectionnant "Domaines de compétences", puis "Emploi".

Il vous suffit d'indiquer ensuite le nom de l'utilisateur : csic-idf.fr puis de rentrer le mot de passe qui vous a été communiqué. Si l'un des profils vous intéresse, sur simple appel de votre part, nous vous adressons le CV détaillé accompagné d'informations complémentaires. En effet, avant toute parution de la circulaire, chaque candidat francilien (identifié par un astérisque) est reçu en entretien individuel approfondi par Pierre Mantelet, "Conseiller Embauche". Il s'assure de la motivation de chaque candidat et établit une synthèse de l'entretien qu'il tient à votre disposition.

- Diffuser vos offres d'emploi

Elle peut faire paraître les postes à pourvoir dans votre entreprise sur son site internet. Nous remplissons avec vous la fiche "poste à pourvoir" et la mettons en ligne sur notre site, en préservant votre anonymat si vous le souhaitez. Simultanément, nous vous transmettons les candidatures de notre vivier ainsi que celles de nouveaux candidats intéressés par votre annonce. La richesse de ce vivier dépendra de l'intérêt que vous y apporterez !

Contact :
Valérie Dupont-Rouleau
au 01 46 53 12 28

Privilégions les meilleures filières de formation

L'affectation de la Taxe d'Apprentissage opérée par les entreprises met en lumière les filières de formation privilégiées dans la profession.

Deux tendances dominantes peuvent ainsi être distinguées : l'apprentissage et l'enseignement supérieur. Ces choix doivent être encouragés.

L'analyse des reversements de la taxe réalisés par l'intermédiaire de l'AFPIC Chimie (soit 45 % de la Taxe d'apprentissage de la profession) montre que :

32 % est réservé exclusivement à l'apprentissage (Quota)
23,4 % est versé aux établissements d'enseignement supérieur (au mini BAC + 4).

L'Apprentissage

L'apprentissage est devenu un moyen de formation important. Il favorise en outre le recrutement de collaborateurs après une période d'immersion qui facilite une intégration rapide dans l'entreprise.

Le nombre d'apprentis en France devrait atteindre le chiffre de 360 000. Nos industries en emploient environ 2 000 à 3 000 dont 85 % trouvent une embauche définitive dans les 6 mois !

Il convient de surcroît de préciser que 450 CFA ont bénéficié d'un versement. Les CFA préparant aux métiers spécifiques de la chimie et de la pharmacie ont reçu un tiers de ces versements.

Ceci est la preuve de la volonté de nos entreprises de soutenir et de développer les formations par apprentissage directement applicables dans les laboratoires et les ateliers.

L'Enseignement Supérieur

Il convient de distinguer d'une part l'Université et d'autre part les écoles supérieures de commerce et d'ingénieurs.

Cette année, la part de la taxe d'apprentissage reversée aux Ecoles Supérieures est en forte augmentation. Elle dépasse même celle réservée à l'Université contrairement à ce que nous avons pu observer au cours des trois dernières années.

On peut sans doute expliquer cette récente évolution par les difficultés croissantes que rencontrent aujourd'hui les entreprises pour recruter les meilleurs profils.

Compte tenu de cette situation, il est clair que la profession doit accompagner le choix des entreprises :

- Par un soutien constant aux CFA de la Profession, dont le rôle est de former avec l'entreprise, un futur collaborateur, le mieux adapté possible au poste de travail.

- Par l'apport des moyens financiers que procure la Taxe d'Apprentissage pour aider les Universités et les Ecoles d'Ingénieurs et de Commerce à innover, à adapter et à travailler dans le sens correspondant aux besoins de nos industries.

Votre entreprise doit s'associer à cette démarche et apporter sa pierre à l'édification d'un système de formation répondant aux besoins en qualification de notre branche, par l'emploi d'apprentis, l'accueil de stagiaires et bien sûr le versement de votre Taxe d'Apprentissage au Collecteur-Répartiteur de votre Chambre Syndicale : L'AFPIC Chimie.

Contact : Marc Honoré
au 01 46 53 12 20